

Laïcité, fait religieux, foulard.

Décrire toutes les variations des religions serait imposer à la mémoire un fardeau sans profit.
(Abbé Joseph Turmel, prêtre et historien des dogmes, 1849-1957)

Le suffrage universel n'est pas un parti politique.

L'habeas corpus n'est pas un délit.

La laïcité n'est pas une religion.

Il n'y a pas l'Islam, le Protestantisme, le Bouddhisme et la Laïcité.

Il n'y a pas non plus le vol, l'escroquerie, la fraude fiscale et l'habeas corpus.

Il n'y a pas l'UDF, l'UMP, le PC, le PS et le suffrage universel.

L'habeas corpus, innocence a priori de l'accusé, est un système qui protège les accusés et donc la justice elle-même des erreurs furieuses et dangereuses qu'elle commettait avant. A partir de l'habeas corpus, l'exercice de la justice devient historiquement possible. (Même si tout n'est pas encore au point, loin s'en faut)

De la même façon, la laïcité n'est qu'un système qui protège la liberté de conscience de chaque citoyen, système plus performant que l'édit de Nantes, et qui évite ainsi les erreurs et contre erreurs furieuses et crématatoires qui avaient lieu avant. Le système est simple : la religion n'intervient pas dans l'état, l'état n'intervient pas dans les religions. La religion doit demeurer une affaire privée. C'est la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État.

Première conséquence, il n'y a pas de parti laïque. Il y a des défenseurs d'un système, la laïcité, pilier important nécessaire au fonctionnement de la République, comme il y a des défenseurs du suffrage universel, ou de la majorité absolue ou proportionnelle, ou du référendum. Où sont ces laïcards qu'on voudrait faire taire -mais que personne n'entend jamais nulle part ? Et qui diraient quoi, les laïcards accusés de sectarisme : respect total de toutes les convictions, liberté de conscience. Dans les défenseurs de la laïcité, il y a des catholiques, des musulmans, et des libre-penseurs, de même qu'on trouve des gens de tous partis politiques qui défendent le suffrage universel ou le scrutin majoritaire ...

Maintenant, ce système impose quelques règles : le prosélytisme est interdit, l'imposition d'une opinion religieuse est interdite, la proposition d'une opinion religieuse l'est tout autant, en particulier dans l'école de la République, parce qu'elle dispose de l'autorité de l'état, et pour qu'elle puisse en disposer. La proposition d'une opinion religieuse, donc le signe religieux est interdit. Ostentatoire, ostensible ou seulement visible. Le signe religieux doit rester à la maison, ou sous la chemise. Le prêtre, l'imam, le rabbin ne peuvent pas enseigner dans un établissement public. Si la jeune fille se voile, Bonne Sœur ou Fatima, elle n'entre pas à l'école.

Sous peine de guerre de religion, ici, dans moins de trente ans.

Je vous le refais avec plus d'émotion, comme à la télé : hier, en histoire, après l'impression de quelques bibles par Gutenberg, voici que Luther se met à écrire des trucs sur la porte de son église à propos de la vierge Marie ou de la vente d'indulgences ... C'est de l'Histoire, et pour expliquer l'apparition du protestantisme à des élèves de 10 ans, il faut bien différencier Christianisme et Islam ou Bouddhisme, puis Catholicisme et Protestantisme. Et je vois bien que la petite Marjorie se pâme littéralement d'émotion, et qu'elle a ses grands yeux tout humides de dévotion tendre à chaque fois que je prononce les mots Christ, ou vierge Marie. Alors que le jeune Matthieu, au prénom pourtant évangélique, ricane doucement aux mêmes

mots, essayant de dire fort, comme ils font tous, toujours, en toute occasion à cet âge là : « oui, mais moi, oui mais moi, mon papa il dit que ... ». En vrai, je sais bien ce qu'il va dire parce qu'il l'a déjà dit une fois où je n'avais pas bien anticipé le lob : 'c'est des conneries pour les débiles qui croient n'importe quoi ...'. Opinion un peu verte, à laquelle il a évidemment droit, et qu'il peut me dire à moi, qui ne risque rien –vraiment rien-, mais qu'il ne peut pas dire ici. D'autant plus que cette année, les agnostiques et autres mécréants, bien qu'assez innocents, sont nettement majoritaires dans ma classe –je le sais par la fréquentation du catéchisme. Et ma petite Marjorie risquerait des quolibets nombreux et lassants si je ne faisais pas attention à ça. Il y a deux ans, les catéchisés étaient majoritaires et dominants, et ma protection s'exerçait à l'inverse. L'an dernier, la question ne s'est pas posée de la même façon : ce sont les porteurs de Nike qui ont tenté de faire régner leur dure loi, en moquant surtout les deux porteurs de Clark's, malheureux enfants de baba-cool, et aussi, au printemps, le premier porteur de sandales ouvertes, qui a vécu le mois de mai dans les affres. Fin juin, tout le monde l'avait rejoint sur la question des chaussures ouvertes ; on aurait pu croire qu'il avait gagné, mais ils lui avaient trouvé autre chose ... afin que le monde reste monde.

Le prêtre, l'imam, le rabbin ne peuvent pas enseigner dans un établissement public. Et moi, qui suis donc un laïc –un non-prêtre, comme un civil est un non-militaire- je suis soumis très fermement aux contraintes susdites lorsque je suis dans ma classe. Je ne peux donc pas « enseigner un quelconque FAIT religieux », sous peine de renverser le système lui-même. Je ne peux qu'enseigner l'Histoire, mais en prenant la précaution de ne pas choquer ou brutaliser la petite Marjorie, ni d'ailleurs la petite Sarah.

A titre personnel, je suis un athée convaincu. J'ai étudié et j'étudie encore les textes fondateurs du christianisme. J'ai des opinions très précises sur l'évolution historique de la virginité de Marie, sur la transsubstantiation, sur l'histoire de la Trinité, sur l'existence historique de l'homme Jésus, sur le véritable auteur de l'Apocalypse ... Nous venons même de faire une conférence là-dessus –; nous participons quelquefois aux réunions de l'association « Culture et Foi » dont certains membres nous considèrent comme des exégètes recevables, mais bizarres. Bref, de mon point de vue personnel, je n'aime pas ce qu'on fait à Marjorie, je n'aime pas qu'on la mette dans cet état de dépendance uniquement sentimentale d'un homme-dieu que je prends, moi, pour un mythe. Mais, citoyen je n'ai rien à dire; instituteur, je n'ai qu'une chose à faire, par devoir et par conscience, je protège sa liberté de conscience, et donc sa conscience, telle qu'elle est. Sous peine de casser le système qui la protège elle, et qui me protège moi.

Si j'avais à enseigner vraiment le fait religieux à mes élèves, je ne pourrais pas faire fi du livre de Finkelstein et Silberman (« La bible dévoilée » - Bayard), ni de l'extraordinaire exégèse chrétienne de l'abbé Turmel. Si on me contraignait à enseigner franchement le fait religieux, c'est-à-dire la théologie, il ne resterait plus beaucoup de petits catholiques ni de petits musulmans convaincus au sortir de ma classe. Je n'ai pas l'impression que ce soit le souhait du législateur.

Rassurez-vous, je ne le ferai pas, je refuserai. Ce serait accepter de casser le système qui protège notre liberté de conscience, qui protège le pays de la domination d'une religion, et les religions de la domination de l'état. Il faut refuser d'enseigner le fait religieux comme certains instituteurs ont refusé de faire chanter « Maréchal nous voilà » à leurs élèves.

Par contre, l'Histoire, ça s'enseigne. Et la littérature aussi qui comprend forcément des textes religieux, issus du polythéisme –L'Illiade, l'Odyssée, Les métamorphoses d'Ovide- comme

du monothéisme –je me rappelle avoir traduit Augustin d’Hippone au lycée (pfiou)- et c’est sans doute une bonne chose que de les étudier.

Mais dans l’état actuel des choses, et nous n’en sommes pas encore au « fait religieux » obligatoire , les manuels d’histoire de 6^{ème} privilégient en nombre de pages certains mythes par rapport à d’autres. La Bible passe largement devant la mythologie gréco-romaine, par une sorte de ridicule néo-nationalisme religieux. Ce n’est plus « nos ancêtres les gaulois », mais « nos fondateurs les bergers cananéens ». Ce qui fait passer Meggido devant Athènes et Sparte. Certains manuels sont manifestement plus christianisants que judaïsants, d’autres à l’inverse privilégient l’ancien testament, certains insistent sur l’Islam, sans doute pour bien rester politiquement correct. Et comment faire autrement, dans ce domaine où l’impartialité est inaccessible. Le Sciences et Vie n°1033 d’octobre 2003 l’affirme : certains manuels, qu’ils citent, présentent des mythes comme des faits : « Les Évangiles nous apprennent que ... », « L’ange Gabriel descendit du ciel et trouva Mohammed sur le mont Hira ». Nous n’en sommes déjà plus à l’Histoire, mais aux catéchismes, pluriels certes, mais catéchismes..

Et les éditeurs scolaires auront beau en rajouter ici et là, les barbus ou les tonsurés de tous poils n’en auront jamais assez de leur point de vue, c’est une certitude. Quand ils auront fini de mesurer la largeur des bandanas, ils compteront le nombre des lignes dans les livres. Nous sommes devant des décennies de chipotages creux mais dangereux. Et les clercs vont revenir mesurer ce que les instituteurs font dans leur classe.

Nous cassons la laïcité. Nous cassons notre système de protection. Avant trente ans, ce sera la guerre des religions. Ici.

Par contre, l’étude de l’histoire des religions, et celle de la littérature religieuse historiquement située ne peut qu’être intéressante, mais pour des jeunes gens qui savent lire et juger : plutôt des étudiants. Je serais partisan de repousser l’étude de l’histoire des religions aux moments de l’étude des périodes où elles ont de l’importance. Et si possible avec des lycéens plutôt que des collégiens. Quand à la religion pour les petits, c’est de l’Histoire. Ou alors, ils vont au catéchisme que leurs parents choisissent. Ils n’ont pas à subir le mien.

Mais qui a lancé la bombe à retardement du foulard ? La loi Jospin !

Qu’est-ce qu’il faut faire ? Abroger la loi Jospin. Appliquer la loi de 1905, comme on n’aurait jamais dû cesser de le faire. Et c’est tout. Et sauver le système qu’est la laïcité en laissant les religions à leur place. Et pour ce qui nous concerne, nous, enseignants publics, les religions ne peuvent pas sortir du fil de l’Histoire, ou du cadre de la littérature.

MLB. 8/1/04

PS : Au fait, vous savez pourquoi ils ont remis une louche de « fait religieux » à l’école ? Parce que les jeunes catholiques ne connaissent plus leur histoire sainte. Et pourquoi les jeunes catholiques ne connaissent plus leur histoire sainte ? Parce qu’ils ont formé les catéchistes aux méthodes d’enseignement modernes.